

**POLITIQUE RELATIVE À L'ENTRETIEN DES
PARCS ET BATIMENTS MUNICIPAUX DE LA
MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD**



MAI 2019

La présente politique vise à établir un processus d'entretien des parcs et bâtiments municipaux de la Municipalité de Chambord.

OBJECTIFS

1. Évaluer l'état des parcs et bâtiments municipaux;
2. S'assurer de l'entretien des parcs et des bâtiments municipaux;
3. Prioriser des travaux à effectuer;
4. Obtenir le meilleur rendement des lieux possible pour et au bénéfice des chambordais.

DÉFINITION

Cette politique de la Municipalité de Chambord préconise une vérification et un suivi structurés de l'état de tous les composants d'un immeuble, selon des périodes et à des fréquences prévues dans un calendrier annuel d'entretien préventif. Il inclut des conseils techniques visant à enrayer la détérioration prématurée des équipements et à accroître leur durée de vie. Par conséquent, il permet à la Municipalité d'assurer une meilleure planification des travaux et des coûts d'entretien de leurs immeubles.

DIFFÉRENCES ENTRE L'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET LE BILAN DE SANTÉ DES IMMEUBLES

Le fait d'effectuer les inspections requises pour dresser le bilan de santé des immeubles (BSI) ne dispense pas de faire celles qui relèvent de l'entretien préventif. Ces deux types d'inspection sont nécessaires et visent des objectifs complémentaires qui, en définitive, se traduisent par le maintien des bâtiments dans un état optimal.

	Bilan de santé des immeubles	Entretien préventif des immeubles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un portrait d'ensemble de l'état des composants des immeubles et de leur durée de vie résiduelle. • Planifier efficacement les travaux et en estimer les coûts sur plusieurs années (court, moyen et long termes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre la durée de vie des composants et en assurer la performance optimale. • Assurer un entretien régulier et prévenir la dégradation des composants. • Mieux planifier et contrôler les frais d'exploitation des immeubles.
Cycle et responsabilité	Inspection effectuée tous les cinq ans par le conseiller technique d'un centre de services (CS) ou un autre fournisseur de service qualifié.	Inspections annuelles des divers composants effectuées par le personnel des travaux publics..
	Bilan de santé des immeubles	Entretien préventif des immeubles
Type d'intervention	Inspection pouvant dépasser le cadre de l'inspection visuelle et nécessiter des travaux de démolition exploratoires et, dans certains cas, une expertise d'un professionnel de la construction. Les travaux qui en découlent sont généralement confiés à des entreprises spécialisées.	Inspection visuelle à caractère préventif exécutée régulièrement et pouvant nécessiter des interventions mineures du personnel des travaux publics.
Outils	Méthodologie informatisée, uniforme et structurée permettant de recueillir des données techniques sur chacun des composants d'un ensemble immobilier et de poser un diagnostic sur son état, selon les recommandations du fournisseur de service.	Guide propre à l'organisme, guide en ligne de la SHQ ou module Entretien du logiciel SIGLS.NET permettant de procéder à des séquences de vérification de tous les équipements d'un immeuble et de ses logements.
Budget	BUDGET : à déterminer annuellement par le conseil municipal.	BUDGET : à déterminer annuellement par le conseil municipal.
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation, tous les cinq ans, de l'état général de la toiture : vieillissement des bardeaux (gondollement, perte de granulat, etc.), affaiblissement des solins, etc. • Appréciation, tous les cinq ans, de l'état général, dans le comble (l'entretoit), des joints des membrures, du pontage, de l'isolant, des conduits de ventilation, des événements, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Inspection effectuée une (1) fois par an pour déceler des désordres ponctuels de la toiture (bardeaux décollés ou arrachés, présence de débris, ancrages de cheminées ou d'antennes qui ont cédé, etc.) qui, s'ils ne sont pas corrigés dans les plus brefs délais, risquent de poser problème, voire de compromettre sa durée de vie. • Inspection annuelle pour déceler les infiltrations d'eau ou l'introduction de rongeurs et d'insectes, et corrections effectuées dans les meilleurs délais pour éviter la détérioration.

Les responsables du BSI et de l'EP doivent donc travailler dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

INVENTAIRE DES LIEUX

Les parcs suivants sont touchés par la politique :

- Calvert (direction Saint-André), Chambord
- Croix, rue Principale, Chambord
- Parc au Rocher Percé, Chambord
- Parc Domaine du Marais
- Parc du 150^e, 1547 rue Principale, Chambord
- Parc fruitier, Rue de la Plaine, Chambord
- Parc CN, rue Principale, Chambord
- Parc des Plaines sportives, rue de la Plaine, Chambord

Les bâtiments suivants sont touchés par la politique :

- Bibliothèque municipale, 72 de la Montagne, Chambord
- Caserne des pompiers, 63 Boulevard de la Montagne, Chambord
- Centre Marius Sauvageau, 82 rue de la Plaine, Chambord
- Centre d'entraînement, 82 rue de la Plaine, Chambord
- Garage municipal, 26 rue de l'Avenir, Chambord
- Entrepôt municipal, 26 rue de l'Avenir, Chambord
- Hôtel de ville, 1526 rue Principale, Chambord;
- Kiosque touristique, 1811 rue Principale, Chambord
- Maison des Jeunes, 65 Boulevard de la Montagne, Chambord
- Pavillon du parc municipal, 117 chemin du Parc Municipal, Chambord
- Postes de pompage, puits et stations
 - Pompe 1 : 2007 rte 169, Chambord
 - Pompe 2 : 161 rue de la Gare, Chambord
 - Pompe 3 : 1362 rue Principale, Chambord
 - Puits #1 à #5: 461 chemin du Lac-Brûlé, Chambord
 - Aqueduc Laforest, 980 route 169
 - Station de surpression : 17 rue de la Gare
 - Poste de pompage (étangs) : 1623 rue Principale
- Quai municipal, 0 route du Quai, Chambord
- Salle communautaire Gaston Vallée, 72 de la Montagne, Chambord

CRITÈRES D'ENTRETIEN

Les critères suivants, dans l'ordre prioritaire ci-présente, seront appliqués afin de prioriser l'entretien des parcs et bâtiments :

1. Sécurité publique;
2. Coût;
3. Attrait esthétique.

OUTILS D'ÉVALUATION

Parcs municipaux : voir l'annexe A

Bâtiments municipaux : voir l'annexe B.

ROLES ET RESPONSABILITÉS

Les intervenants en EP sont composés du chef d'équipe des travaux publics, le personnel des travaux publics, ainsi que l'inspecteur municipal et le directeur général. Les responsabilités qui leur reviennent sont celles-ci :

RÔLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Convoquer le chef d'équipe et l'inspecteur municipal à l'automne afin de voir à l'état des bâtiments et des parcs sous la responsabilité de la Municipalité.

- Présenter les recommandations au comité des finances dans la préparation des prévisions budgétaires pour l'année financière à venir.
- Appuyer le chef d'équipe et le personnel des travaux publics dans l'application des décisions du conseil municipal.

RÔLE DU CHEF D'ÉQUIPE

Planifier, organiser et superviser les activités liées à l'entretien préventif du parc immobilier sous sa responsabilité. À cet effet, le chef d'équipe doit s'assurer :

- que le personnel des travaux publics disposent des outils et du matériel nécessaires pour procéder adéquatement aux séquences de vérification prévues ainsi qu'aux interventions mineures;
- que son personnel procède durant l'année à la vérification des composants et des équipements de tous les bâtiments sous la responsabilité de la municipalité, à l'aide, par exemple, de la grille fournie dans la partie ANNEXE A et B;
- d'aviser au préalable les responsables des bâtiments et parcs faisant l'objet d'une vérification;
- d'avoir à sa disposition les fiches dans la partie ANNEXE A et B des différents composants et équipements remplies annuellement, et ce, afin de connaître l'état des bâtiments et parcs, de planifier les travaux, le cas échéant, et de pouvoir faire les redditions de comptes requises;
- de connaître le temps nécessaire au personnel pour effectuer ses tâches;
- de communiquer avec le directeur général si les travaux doivent, en raison de leur envergure, figurer dans le bilan de santé des immeubles ou si, en vertu de la réglementation en vigueur, ils ne peuvent être réalisés par le personnel.

RÔLE DU PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN (PERSONNEL DES TRAVAUX PUBLICS)

Assumer les différentes tâches liées à l'entretien préventif des immeubles. Le préposé à l'entretien doit :

- procéder, chaque année, à la vérification des composants et des équipements de tous les bâtiments et parcs dont il assure l'entretien, à l'aide, par exemple, de la grille fournies dans la partie « ANNEXE A et B »;
- remplir au fur et à mesure les fiches à l'ANNEXE A et B et les mettre à la disposition du chef de l'équipe afin de lui permettre d'établir les priorités d'intervention;
- réaliser sur-le-champ les travaux d'entretien mineurs après avoir avisé le chef d'équipe;
- demander l'autorisation du chef d'équipe pour entreprendre les travaux qui requièrent une plus grande disponibilité de temps ou d'argent;

RÔLE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

- Assister à des rencontres convoquées par la direction générale.
- Fournir ses recommandations, en collaboration avec le chef d'équipe et la direction générale, au comité des finances.

APPLICATION DE LA POLITIQUE

Après avoir consulté les responsables des divers parcs et bâtiments municipaux, le chef d'équipe des travaux publics, l'inspecteur des bâtiments et la direction générale soumettront des recommandations au comité de voirie à l'automne et au conseil municipal en octobre à tous les ans.

Le conseil municipal désignera annuellement les travaux d'entretien pour l'année à venir.

PROJET

ANNEXE A :
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES PARCS MUNICIPAUX

PROJET

**LISTE DE CONTRÔLE D'INSPECTION
ANNUELLE DES PARCS et AIRES DE JEU**

Nom de l'emplacement: _____

Adresse: _____

Date de l'inspection: _____

Cocher lorsque
complété

Enlever les déchets, les débris, les éclats de verre et les excréments d'animaux sur le terrain de l'aire de jeu.	<input type="checkbox"/>
Vérifier la structure de jeu afin de détecter tout signe évident de dommage, de vandalisme ou de bris. (Informez immédiatement la direction si le service est nécessaire.)	<input type="checkbox"/>
Enlever les cordes à sauter ou tout autre corde ou dispositif d'escalade qui ont été fixés mais ne font pas partie en permanence de la structure de jeu.	<input type="checkbox"/>
Râtelier le sable ou le gravier pour regarnir les zones sous les balançoires, les glissoires et les mâts.	<input type="checkbox"/>
Vider les poubelles situées près de l'aire de jeu.	<input type="checkbox"/>

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Mesures à prendre ou commentaires généraux :

Complétée par: _____

Date: _____

Signature: _____

ANNEXE B :
ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES BATIMENTS MUNICIPAUX

PROJET

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : CASERNE ET MAISON DES JEUNES

INTERVENANT :

PIÈCES Composantes	CASERNE SALLE DE CONFÉRENCE	BUREAU DU CHEF DE DISTRICT	SALLE DES DOUCHES	MEZZANINE	TOILETTE	MAISON DES JEUNES CUISINE	TOILETTE HOMME	TOILETTE FEMME	RANGEMENT REZ-DE-CHAUSSÉE	MEZZANINE (BUREAU)	CHAMBRE NOIRE
PLAFONDS											
MURS											
PLANCHERS											
PLINTHES											
PORTES											
POIGNÉES DE PORTES											
ARRÊTS DE PORTES											
PORTES FENÊTRES											
FENÊTRES VITRES											
INTERRUPTEURS											
PRISES DE COURANT											
LUMINAIRES											
PLINTHES CHAUFFANTES											
THERMOSTATS											
VENTILATEURS (HOTTES)											
COMPTOIR											
RANGEMENT TIROIR											
ARMOIRES											
TOILETTE											
TOILETTE - SIÈGE											
TOILETTE - RÉSERVOIR											
BAIN ET DOUCHE											
ROBINETS (B-D)											
LAVABO ÉVIER											
ROBINETS (L-É)											
PHARMACIE											
CONTRÔLE HUMIDITÉ											

REMARQUE :

CODES

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|
| S SURVEILLER | A AJUSTER | D RÉPARER | R REFAIRE |
| C CHANGER | P PEINTURER | | |
| O RÉPARATION DÉBUTÉE | X RÉPARATION EFFECTUÉE | | |

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : CENTRE MARIUS SAUVAGEAU

INTERVENANT :

Composantes	PIÈCES																
	REZ-DE-CHAUSSÉE HALL D'ENTRÉE AVEC ESCALIERS	SALLE DE RESTAURATION	RESTAURANT	SALLE D'AIGUISAGE	TOILETTE HOMME	TOILETTE FEMME	SECTION GRADINS	SECTION BANC DES JOUEURS – CHRONOMÉTREUR	PASSAGE VERS CENTRE ENTRAÎNEMENT	CHAMBRE DES ARBITRES	CHAMBRE DES JOUEURS #1	CHAMBRE DES JOUEURS #2	CHAMBRE DES JOUEURS #3	CHAMBRE DES JOUEURS #4	GARAGE	ÉTAGE MEZZANINE & BAR	TOILETTE HOMME
PLAFONDS																	
MURS																	
PLANCHERS																	
PLINTHES																	
PORTES																	
POIGNÉES DE PORTES																	
ARRÊTS DE PORTES																	
PORTES FENÊTRES																	
FENÊTRES VITRES																	
INTERRUPTEURS																	
PRISES DE COURANT																	
LUMINAIRES																	
PLINTHES CHAUFFANTES																	
THERMOSTATS																	
VENTILATEURS (HOTTES)																	
COMPTOIR																	
RANGEMENT TIROIR																	
ARMOIRES																	
TOILETTE																	
TOILETTE - SIÈGE																	
TOILETTE - RÉSERVOIR																	
BAIN ET DOUCHE																	
ROBINETS (B-D)																	
LAVABO ÉVIER																	
ROBINETS (L-É)																	
PHARMACIE																	
CONTRÔLE HUMIDITÉ																	

REMARQUE :

CODES

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|
| S SURVEILLER | A AJUSTER | D RÉPARER | R REFAIRE |
| C CHANGER | P PEINTURER | | |
| O RÉPARATION DÉBUTÉE | X RÉPARATION EFFECTUÉE | | |

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : GARAGE

INTERVENANT :

PIÈCES Composantes	GARAGE	SALLE ÉLECTRIQUE	TOILETTE	BUREAU & SALLE DE PAUSE	ENTREPÔT
PLAFONDS					
MURS					
PLANCHERS					
PLINTHES					
PORTES					
POIGNÉES DE PORTES					
ARRÊTS DE PORTES					
PORTES FENÊTRES					
FENÊTRES VITRES					
INTERRUPTEURS					
PRISES DE COURANT					
LUMINAIRES					
PLINTHES CHAUFFANTES					
THERMOSTATS					
VENTILATEURS (HOTTES)					
COMPTOIR					
RANGEMENT TIROIR					
ARMOIRES					
TOILETTE					
TOILETTE - SIÈGE					
TOILETTE - RÉSERVOIR					
BAIN ET DOUCHE					
ROBINETS (B-D)					
LAVABO ÉVIER					
ROBINETS (L-É)					
PHARMACIE					
CONTRÔLE HUMIDITÉ					

REMARQUE :

CODES

S SURVEILLER **A** AJUSTER **D** RÉPARER **R** REFAIRE
C CHANGER **P** PEINTURER

O RÉPARATION DÉBUTÉE **X** RÉPARATION EFFECTUÉE 13

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : HÔTEL DE VILLE

INTERVENANT :

Composantes	PIÈCES												
	SALLE DE BAIN	SALLE DE PAUSE	RÉCEPTION	BUREAU INSPECTEUR	BUREAU SUPPLÉMENTAIRE	BUREAU DG	BUREAU DG ADJOINTE	BUREAU TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE	SALLE DU CONSEIL	SALLE DES PLÉNIERS	BUREAU DU MAIRE	VOUTE	SOUS-SOL
PLAFONDS													
MURS													
PLANCHERS													
PLINTHES													
PORTES													
POIGNÉES DE PORTES													
ARRÊTS DE PORTES													
PORTES FENÊTRES													
FENÊTRES VITRES													
INTERRUPTEURS													
PRISES DE COURANT													
LUMINAIRES													
PLINTHES CHAUFFANTES													
THERMOSTATS													
VENTILATEURS (HOTTES)													
COMPTOIR													
RANGEMENT TIROIR													
ARMOIRES													
TOILETTE													
TOILETTE - SIÈGE													
TOILETTE - RÉSERVOIR													
BAIN ET DOUCHE													
ROBINETS (B-D)													
LAVABO ÉVIER													
ROBINETS (L-É)													
PHARMACIE													
CONTRÔLE HUMIDITÉ													

REMARQUE :

CODES

S SURVEILLER **A** AJUSTER **D** RÉPARER **R** REFAIRE
C CHANGER **P** PEINTURER

O RÉPARATION DÉBUTÉE **X** RÉPARATION EFFECTUÉE

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : PAVILLON MUNICIPAL

INTERVENANT :

PIÈCES Composantes	TOILETTE HOMME	TOILETTE FEMME	ESPACE DE RANGEMENT	GRANDE SALLE	???	???
PLAFONDS						
MURS						
PLANCHERS						
PLINTHES						
PORTES						
POIGNÉES DE PORTES						
ARRÊTS DE PORTES						
PORTES FENÊTRES						
FENÊTRES VITRES						
INTERRUPTEURS						
PRISES DE COURANT						
LUMINAIRES						
PLINTHES CHAUFFANTES						
THERMOSTATS						
VENTILATEURS (HOTTES)						
COMPTOIR						
RANGEMENT TIROIR						
ARMOIRES						
TOILETTE						
TOILETTE - SIÈGE						
TOILETTE - RÉSERVOIR						
BAIN ET DOUCHE						
ROBINETS (B-D)						
LAVABO ÉVIER						
ROBINETS (L-É)						
PHARMACIE						
CONTRÔLE HUMIDITÉ						

REMARQUE :

CODES

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|
| S SURVEILLER | A AJUSTER | D RÉPARER | R REFAIRE |
| C CHANGER | P PEINTURER | | |
| O RÉPARATION DÉBUTÉE | X RÉPARATION EFFECTUÉE | | |

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : KIOSQUE TOURISTIQUE

INTERVENANT :

PIÈCES Composantes	TOILETTE HOMME	TOILETTE FEMME	ESPACE DE RANGEMENT	LOCAL	SOUS-SOL LOCAL AFEAS	ESPACE DE RANGEMENT
PLAFONDS						
MURS						
PLANCHERS						
PLINTHES						
PORTES						
POIGNÉES DE PORTES						
ARRÊTS DE PORTES						
PORTES FENÊTRES						
FENÊTRES VITRES						
INTERRUPTEURS						
PRISES DE COURANT						
LUMINAIRES						
PLINTHES CHAUFFANTES						
THERMOSTATS						
VENTILATEURS (HOTTES)						
COMPTOIR						
RANGEMENT TIROIR						
ARMOIRES						
TOILETTE						
TOILETTE - SIÈGE						
TOILETTE - RÉSERVOIR						
BAIN ET DOUCHE						
ROBINETS (B-D)						
LAVABO ÉVIER						
ROBINETS (L-É)						
PHARMACIE						
CONTRÔLE HUMIDITÉ						

REMARQUE :

CODES

S SURVEILLER **A** AJUSTER **D** RÉPARER **R** REFAIRE
C CHANGER **P** PEINTURER

O RÉPARATION DÉBUTÉE **X** RÉPARATION EFFECTUÉE 16

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE : **SALLE GASTON VALLÉE**

INTERVENANT :

PIÈCES Composantes	ENTRÉE : VESTIAIRE, COULOIR	SALLE D'EXPOSITION	BIBLIOTHÈQUE	TOILETTE HOMME	TOILETTE FEMME	GRANDE SALLE	CUISINE	RANGEMENT CÔTÉ CUISINE	RANGEMENT CÔTÉ RÉFRIGÉRATION	SALLE DE RÉFRIGÉRATION	SALLE MÉCANIQUE
PLAFONDS											
MURS											
PLANCHERS											
PLINTHES											
PORTES											
POIGNÉES DE PORTES											
ARRÊTS DE PORTES											
PORTES FENÊTRES											
FENÊTRES VITRES											
INTERRUPTEURS											
PRISES DE COURANT											
LUMINAIRES											
PLINTHES CHAUFFANTES											
THERMOSTATS											
VENTILATEURS (HOTTES)											
COMPTOIR											
RANGEMENT TIROIR											
ARMOIRES											
TOILETTE											
TOILETTE - SIÈGE											
TOILETTE - RÉSERVOIR											
BAIN ET DOUCHE											
ROBINETS (B-D)											
LAVABO ÉVIER											
ROBINETS (L-É)											
PHARMACIE											
CONTRÔLE HUMIDITÉ											

REMARQUE :

CODES

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|
| S SURVEILLER | A AJUSTER | D RÉPARER | R REFAIRE |
| C CHANGER | P PEINTURER | | |
| O RÉPARATION DÉBUTÉE | X RÉPARATION EFFECTUÉE | | |

ENTRETIEN PRÉVENTIF DES BÂTIMENTS

FICHE D'ÉVALUATION

IMMEUBLE :CENTRE MARIUS SAUVAGEAU (SUITE)

Composantes	PIÈCES														HALL D'ENTRÉE		
	TOILETTE FEMME	CONCIERGERIE	SALLE MUSIQUE	SALLE MÉCANIQUE	LOCAL CLUB SPORTIF	SOUS-SOL	SALLE ÉLECTRIQUE #2	RANGEMENT CLUB SPORTIF	VESTIAIRE ET CASIERS	RANGEMENT ?	PASSAGE ET ESCALIERS	CENTRE ENTRAÎNEMENT	SALLE ENTRAÎNEMENT	PASSAGE À LA DOUCE		DOUCHE	RANGEMENT ??
PLAFONDS																	
MURS																	
PLANCHERS																	
PLINTHES																	
PORTES																	
POIGNÉES DE PORTES																	
ARRÊTS DE PORTES																	
PORTES FENÊTRES																	
FENÊTRES VITRES																	
INTERRUPTEURS																	
PRISES DE COURANT																	
LUMINAIRES																	
PLINTHES CHAUFFANTES																	
THERMOSTATS																	
VENTILATEURS (HOTTES)																	
COMPTOIR																	
RANGEMENT TIROIR																	
ARMOIRES																	
TOILETTE																	
TOILETTE - SIÈGE																	
TOILETTE - RÉSERVOIR																	
BAIN ET DOUCHE																	
ROBINETS (B-D)																	
LAVABO ÉVIER																	
ROBINETS (L-É)																	
PHARMACIE																	
CONTRÔLE HUMIDITÉ																	

REMARQUE :

CODES

SURVEILLER	A	AJUSTER	D	RÉPARER	R	REFAIRE
CHANGER	P	PEINTURER				

RÉPARATION DÉBUTÉE	X	RÉPARATION EFFECTUÉE
--------------------	----------	----------------------

Références :

1. *Guide des immeubles, Section 5*, publié par la Société d'habitation du Québec, Gouvernement du Québec, 2018.

**f:\document\sylvie\entretien préventif\politique\politique d'entretien des parcs et
bâtiments.docx**

PROJET